



March 21, 2011

Claude Abel  
President  
Kativik Environmental Advisory Committee  
PO Box 930  
Kuujjuaq QC J0M 1C0

Dear President,

I am writing to confirm, as discussed between the Canadian Environmental Assessment Agency and the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, that the funding amount established for the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) Secretariat for 2011–2012 will be \$240,000. However, considering that KEAC has accumulated a surplus in recent years, the amount actually paid will be \$190,000 for 2011–2012.

For subsequent years, considering KEAC's request to increase the funding contribution to \$251,000 annually, we will discuss this throughout the next fiscal year with your administrative committee to validate the actual need.

Sincerely,

The President of the Canadian  
Environmental Assessment Agency

*Elaine Feldman*

Elaine Feldman

22nd Floor, Place Bell  
160 Elgin Street  
Ottawa ON K1A 0H3

Deputy Minister of the Ministère du  
Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs

Diane Jean

Marie-Guyart Building, 30th Floor, Box 02  
675 René-Lévesque Boulevard East  
Québec QC G1R 5V7

Bureau de la sous-ministre

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

26 Mai 2011

Québec, le 3 mai 2011

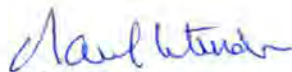
Madame Nathalie Girard  
Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
C.P. 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame le Secrétaire exécutive,

Au nom de la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Diane Jean, nous accusons réception de votre lettre du 27 avril 2011 concernant *la participation du CCEK à la consultation publique sur l'aménagement durable des forêts du Québec*.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la direction générale de l'expertise hydrique, de l'analyse et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont et au bureau du sous-ministre adjoint à la direction générale du développement durable, monsieur Léopold Gaudreau, pour information.

Veuillez agréer, Madame le Secrétaire exécutive, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Paul Letendre  
Adjoint exécutif  
de la sous-ministre

Bureau de la sous-ministre

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

26 mai 2011

Québec, le 17 mai 2011

Madame Nathalie Girard  
Secrétaire exécutive  
Comité Consultatif de l'environnement Kativik  
C.P. 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame le Secrétaire exécutive,

Au nom de la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Diane Jean, nous accusons réception de votre lettre du 13 mai 2011 concernant *la participation du CCEK à la consultation publique sur la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable*.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint aux changements climatiques, à l'air et à l'eau, monsieur Charles Larochelle, pour prise en compte des commentaires du CCEK.

Veuillez agréer, Madame le Secrétaire exécutive, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Paul Letendre  
Adjoint exécutif  
de la sous-ministre

Direction des évaluations environnementales

Le 21 mars 2011

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

16 mai 2011

Monsieur Claude Abel  
Président  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Case postale 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

La présente est pour vous confirmer, tel que convenu entre l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, que le montant établi pour le financement du secrétariat du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) en 2011-2012 sera de 240 000 \$. Toutefois, tenant compte que le CCEK a accumulé certains surplus au cours des dernières années, le montant effectivement versé sera de 190 000 \$ pour 2011-2012.

Pour les années subséquentes, compte tenu de la demande du CCEK d'augmenter la contribution financière à 251 000 \$ annuellement, nous discuterons à nouveau au cours de la prochaine année budgétaire avec votre comité administratif pour valider le besoin réel.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de l'Agence canadienne  
d'évaluation environnementale



Elaine Feldman

22<sup>e</sup> étage, Place Bell  
160, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

La sous-ministre du Développement  
durable, de l'Environnement et des Parcs



Diane Jean

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

16 mai 2011

Québec, le 26 avril 2011

Monsieur Michael Barrett  
Président  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Case postale 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous octroyer un montant de 190 000 \$ à titre de contribution financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour le fonctionnement du Comité consultatif pour l'environnement Kativik pour l'année financière 2011-2012.

Je profite de l'occasion pour saluer les membres du Comité consultatif et les remercier pour leur apport à la cause environnementale.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND

Le 29 mars 2011

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

le 29 mars 2011

Monsieur Claude Abel  
Président  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
C.P. 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

Nous donnons suite à votre lettre concernant diverses questions soulevées à l'égard d'un document de consultation publique à venir sur la mise en œuvre de l'engagement gouvernemental de réserver 50 % du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles.

Dès que le gouvernement aura autorisé la publication de ce document de consultation publique, celui-ci vous sera acheminé pour commentaires.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint au  
développement durable,

  
Léopold Gaudreau

c.c. M. Patrick Beauchesne, directeur  
Direction du Patrimoine écologique et des parcs

Bureau de la sous-ministre

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

Québec, le 11 mai 2011

16 mai 2011

Madame Nathalie Girard  
Secrétaire exécutive  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
C.P. 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Madame le Secrétaire exécutive,

Au nom de la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Diane Jean, nous accusons réception de votre lettre du 5 mai 2011 concernant *la participation du CCEK à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la direction générale de l'expertise hydrique, de l'analyse et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont, pour suite appropriée.

Veuillez agréer, Madame le Secrétaire exécutive, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Paul Letendre  
Adjoint exécutif  
de la sous-ministre

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le



2011 05 01

16 mai 2011

**Aux clients d'Air Inuit**

Ullaaakut / Bonjour,

Vous êtes certainement conscients qu'en raison du marché mondial, de l'instabilité au Moyen-Orient et de la spéculation sur les marchés du pétrole, le coût du carburant a considérablement augmenté dans les derniers mois. Bien qu'Air Inuit soit partiellement protégée jusqu'à ce que les livraisons de carburant de septembre soient en place au Nunavik, le coût du carburant varie sur une base quotidienne ou hebdomadaire. De ce fait, le NYH (New York Harbor base price) a augmenté de 44% en comparant mars 2011 à mars 2010.

Depuis quelques temps, alors que plusieurs compagnies aériennes du Canada appliquaient une surcharge de carburant, Air Inuit gardait espoir que les coûts du carburant allaient diminuer avec l'arrivée du printemps. Toutefois, avec une hausse de 3,7% le mois dernier sur le prix du baril, il est très peu probable que cela se produise à court terme et, par conséquent, le Conseil d'Administration a récemment approuvé la réintroduction d'une surcharge de carburant afin que nous soyons en mesure de compenser ces nouveaux coûts exceptionnels comme suit :

**En vigueur le 15 mai 2011**

5% applicable sur tous les billets passagers achetés et le cargo expédié le/après le 15 mai 2011.

**En vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2011**

Estimation d'un 2,5% supplémentaire sur tous les billets passagers achetés et le cargo expédié le/après le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012**

À être révisé à l'automne.

Tout comme les années passées, dans le cas où les coûts du carburant diminueraient, Air Inuit réduira immédiatement et proportionnellement la surcharge.

Comme vous le savez, Air Inuit a, en partenariat avec les principales organisations du Nunavik, lancé un ambitieux plan de développement de transport qui vise à établir un réseau intégré ainsi qu'une infrastructure pour l'avenir du Nunavik. Nous vous remercions de votre appui envers Air Inuit qui nous a permis d'annoncer:

- La mise en place de 5 vols par semaine de B737 à destination de la côte d'Hudson.
- Une capacité supplémentaire entre Kuujuaq et Puvirnituk depuis le 3 avril.
- Une capacité supplémentaire entre Schefferville, Wabush et Sept-Îles.
- La publication prochaine d'un nouveau tarif cargo basé sur des plages de poids permettant une réduction jusqu'à 10% selon le volume expédié ainsi qu'une catégorie prioritaire pour des envois urgents.



Au nom du Conseil d'Administration et des employés d'Air Inuit, nous vous exprimons notre reconnaissance pour votre support continu et ce, tout particulièrement lorsque les conditions météo ne coopèrent pas ou si nous éprouvons une difficulté technique telle qu'une crevaison ou l'arrivée de brume à une station. Nous vous souhaitons bon printemps !

Nakurmiik / Merci,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Peter Horsman". The signature is stylized and cursive.

Peter Horsman  
Président



2011 05 01

**To the Clients of Air Inuit**

Ullaakut / Good Morning,

You will be painfully aware that, due to the world market, perceived unrest in the Middle East and the speculation on fuel pricing likely present in the markets, the cost of fuel has increased significantly in the last months. While Air Inuit is partially protected until the September fuel deliveries are in place in Nunavik, pricing at non-ship fuelling locations changes with the market on a daily or weekly basis. In fact, the NYH (New York Harbor base price) has increased by 44% when comparing March 2011 to March 2010.

While other airlines in Canada introduced a fuel surcharge some time ago, Air Inuit was holding off in the hope that fuel costs might decrease with the spring weather. With a further 3.7% rise in barrel pricing last month, it is very unlikely that this will happen in the short term and consequently, the Board of Directors recently approved the re-introduction of a fuel surcharge such that we are able to offset these exceptional new costs, as follows:

**Effective May 15, 2011**

5% applicable on all passenger tickets purchased and cargo shipped on/after May 15, 2011.

**Effective September 1, 2011**

Estimated additional 2.5% on all passenger tickets purchased and cargo shipped on/after September 1, 2011.

**Effective Jan 1, 2012**

To be reviewed in the fall period

As in years past, in the event that fuel costs decrease, Air Inuit will reduce the surcharge accordingly and immediately.

As you will also be aware Air Inuit has, in partnership with the major organizations of Nunavik, embarked on an ambitious and comprehensive Long Range Transportation Plan designed to establish a network and infrastructure for our collective future. We thank you for the support of Air Inuit that enables Air Inuit to announce that;

- 5 day per week B737 flights to the Hudson Coast are now in place.
- Additional capacity between Kuujuaq and Puvirnituaq has been added effective April 3<sup>rd</sup>.
- Additional capacity between Schefferville, Wabush and Sept-îles has been added.
- Air Inuit has significantly decreased our cargo transportation rates with our major clients.
- Air Inuit will publish a new level oriented cargo tariff; again with a volume based 10% decrease in general cargo rates and a as well as new priority air cargo rates for those items that are urgently required.

On behalf of the Board of Directors and the Employees of Air Inuit we express to you our appreciation for your continued support of the airline on those days when weather does not cooperate or if we suffer a technical difficulty when a tire blew flat, a heater blew out or the fog blew in – and we wish you a fine spring.

Nakurmiik / Thank you.

A handwritten signature in black ink that reads "Horsman". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Peter Horsman  
President



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Vendredi le 13 mai 2011

Madame Diane Jean  
Sous-ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
674 boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : *Participation du CCEK à la consultation publique sur la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable.***

Madame la Sous-ministre,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik souhaite vous partager le fruit d'un de ces récents travaux en vous remettant, ci-joint, une copie de la lettre d'opinion qu'il a produit dernièrement dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le 4 février 2011, une lettre a été transmise à Mme Carole Jutras, responsable du dossier de cette consultation publique au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La lettre réitère l'importance de tenir compte des particularités du Nunavik en matière de traitement de l'eau potable. Plus particulièrement, elle contient des suggestions visant à modifier le Règlement sur la qualité de l'eau potable que le CCEK a formulées à la lumière des recommandations de l'Administration régionale Kativik concernant l'application du Règlement au Nunavik.

C.P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Tél. : (819) 964-2961, poste 2287 • Téléc. : (819) 964-0694

Courriel : keac-ccek@krg.ca

Nous vous informons que cette lettre est aussi disponibles en anglais, et qu'il est possible de la consulter sur le site internet du CCEK au [www.keac-ccek.ca](http://www.keac-ccek.ca).

Veillez agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire exécutive,

Nathalie Girard

p.j. Lettre du CCEK dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable.



ᑲᑎᑲᑲ ᑲᑲᑎᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑎᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑎᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Jeudi, le 5 mai 2011

Madame Diane Jean  
Sous-ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
674 boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Participation du CCEK à la consultation publique sur la révision de  
la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale**

Madame la Sous-ministre,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) souhaite vous partager le fruit de ces récents travaux en vous remettant, ci-joint, une copie de l'avis qu'il a produit dernièrement dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE).

Le 2 février 2011, le CCEK a transmis un avis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. L'avis propose des modifications précises à apporter à la LCÉE et, plus généralement, recommande de modifier la LCÉE de manière à y inscrire les modalités d'exécution de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones, et ce,

C.P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Tél. : (819) 964-2961, poste 2287 • Téléc. : (819) 964-0694

Courriel : keac-ccek@krg.ca

conformément aux principes dégagés par la Cour suprême du Canada. L'avis recommande aussi de substituer le processus d'évaluation environnementale de la LCÉE au profit de celui du chapitre 23 de la CBJNQ et de consulter les inuits du Nunavik pour tout projet de substitution.

Pour votre information, l'avis a aussi été transmis à la Société Makivik, à l'Administration régionale Kativik, au Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, ainsi qu'à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Cet avis est aussi disponibles en anglais et sera bientôt sur le site internet du CCEK au [www.keac-ccek.ca](http://www.keac-ccek.ca).

Veillez agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire exécutive,

Nathalie Girard

p.j. Avis du CCEK dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.



ᑲᑎᐱᑦ ᐃᑦᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᐃᑦᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦᐱᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Jeudi, le 5 mai 2011

Madame Diane Jean  
Sous-ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
674 boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : *Participation du CCEK à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale***

Madame la Sous-ministre,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) souhaite vous partager le fruit de ces récents travaux en vous remettant, ci-joint, une copie de l'avis qu'il a produit dernièrement dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE).

Le 2 février 2011, le CCEK a transmis un avis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. L'avis propose des modifications précises à apporter à la LCÉE et, plus généralement, recommande de modifier la LCÉE de manière à y inscrire les modalités d'exécution de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones, et ce,

C.P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Tél. : (819) 964-2961, poste 2287 • Téléc. : (819) 964-0694

Courriel : keac-ccek@krg.ca



conformément aux principes dégagés par la Cour suprême du Canada. L'avis recommande aussi de substituer le processus d'évaluation environnementale de la LCÉE au profit de celui du chapitre 23 de la CBJNQ et de consulter les inuits du Nunavik pour tout projet de substitution.

Pour votre information, l'avis a aussi été transmis à la Société Makivik, à l'Administration régionale Kativik, au Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, ainsi qu'à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Cet avis est aussi disponibles en anglais et sera bientôt sur le site internet du CCEK au [www.keac-ccek.ca](http://www.keac-ccek.ca).

Veillez agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire exécutive,

Nathalie Girard

p.j. Avis du CCEK dans le cadre de sa participation à la consultation publique sur la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.